

## ASSEMBLÉE NATIONALE

17 octobre 2025

---

GRATUITÉ DES PARKINGS D'HÔPITAUX PUBLICS - (N° 1826)

### RETIRED AVANT DISCUSSION

## AMENDEMENT

N ° AS2

présenté par  
Mme Sylvie Bonnet

-----

### ARTICLE PREMIER

I. – À l’alinéa 2, supprimer le mot :

« public ».

II. – Compléter cet article par l’alinéa suivant :

« II. – La perte de recettes pour l’État est compensée à due concurrence par la création d’une taxe additionnelle à l’accise sur les tabacs prévue au chapitre IV du titre I<sup>er</sup> du livre III du code des impositions sur les biens et services. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à élargir le stationnement gratuit aux usagers de l’ensemble des établissements de santé.